



Association pour la protection
des piétons Lausannois

Lausanne, le 23 mars 2022

Ville de Lausanne
Bureau du Conseil Communal
Mr. Nicola Di Giulio - Président
Place de la Palud 2
1002 Lausanne

Remise de notre pétition :

Monsieur le Président du Conseil communal de Lausanne, nous avons le grand plaisir de vous remettre personnellement et en mains propres les 1209 signatures de notre pétition concernant la protection et la sécurité des piétons à Lausanne.

En espérant de la part de la Commission permanente des pétitions, une grande écoute de nos inquiétudes et de nos souhaits, recevez, Monsieur le Président du Conseil communal de Lausanne, nos meilleures salutations distinguées.

Pour le Comité

Johan Pain
(Président)

Dominique Decitre
(Secrétaire)



Association pour la protection
des piétons Lausannois

Pétition au Conseil communal de Lausanne

Les piétons Lausannois sont en colère de voir que leurs trottoirs et espaces piétonniers ne sont pas protégés face à la déferlante des vélos conventionnels et électriques, trottinettes électriques, rollers, skates et autres engins tels que les « segways » mettant en danger la sécurité des piétons ! Nous sommes la plus ancienne mobilité douce de notre histoire et la plus écologique.

Les personnes signataires demandent au Conseil communal de Lausanne de faire ce qui est dans son pouvoir et ses possibilités pour :

- **Assurer la sécurité des piétons**, toutes générations confondues, dans leurs espaces piétonniers en faisant respecter les interdictions de circuler (rues et trottoirs) pour les vélos et autres engins ;
- Améliorer la visibilité de la signalisation routière pour éviter les incompréhensions des cyclistes dans leurs accès non autorisés dans les espaces piétonniers lausannois ;
- Veiller aux respects de la loi sur la circulation routière (LCR) et son ordonnance (OCR) afin d'assurer une forte diminution des comportements dangereux des deux roues dans la circulation et sur les trottoirs ;

Nom et Prénom

Adresse

Signature
